

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nicke.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Responsables - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Yves Lefier

4^e année, N° 21, © décembre 1996

Dans ce numéro :

Abuser (de) (qqn) / Appartement, *Apartment* /
Attribuer, Accorder / «Booster Cable» / Élaborer
/ Exigence, Exigeant / Noël, Natal / Projet /
Robinet, Champlure / Tricher (v. intrans.)



Rappel langagier : «La correction de la langue, bien que d'un prix inestimable, est une vertu négative. C'est au-delà de la correction que s'en révèlent les trésors.» (d'après M. Courault)



ABUSER (de) (qqn)

On entend parfois l'expression : «Ce parent a abusé son enfant» (en parlant d'exploitation sexuelle, par exemple). C'est un calque de l'anglais «He/she abused his/her child».

Le verbe **abuser** a deux formes en français. La forme transitive indirecte, **abuser de**, s'emploie dans le sens d'user mal ou avec excès d'un objet, d'une chose, d'une personne. Ex. : «Toute sa vie, elle a **abusé de** ses forces. Il a **abusé de** son autorité en prenant cette décision. Elle a **abusé de** lui en l'obligeant à manquer sa partie de chasse». Par euphémisme (un mot qui adoucit une réalité trop crue), le verbe appliqué à une personne a le sens de violer. Ex. : «On l'a accusé d'**abuser de** sa propre fille».

Par extension, le verbe a aussi une forme transitive directe et, dans ce cas, il signifie tromper, duper, bernier quelqu'un (et non exploiter sexuellement). Ex. : «Le commerçant a **abusé ses clients** en leur vendant une marchandise de mauvaise qualité». Le verbe a aussi une forme pronominale, comme dans l'expression : **Si je ne m'abuse** (si je ne me trompe pas, sauf erreur).

APPARTEMENT, APARTMENT

Un autre piège de l'orthographe, tendu cette fois par l'anglais. Nous pourrions

sans doute, à notre défense, rappeler que l'anglais a emprunté son *apartment* (un seul «p») au français qui le tenait lui-même de l'italien *appartamento* (double «p») et que nous ne ferions que récupérer notre mot de l'anglais en l'orthographiant *apartement*. Sorry!

Car la plupart des mots français qui doublent le «p» (appareiller, appareil, appeler, apparition, appartenir, appétit, etc.) viennent de souches latines qui doublaient cette lettre (et que l'italien a conservé dans *appartamento*). Le double «p» dans **appartement** est donc tout à fait conforme à l'origine du terme et à son évolution normale dans la langue française. Dites-vous qu'un appartement, c'est en réalité une série de pièces et non pas une seule pièce; donc, plusieurs «p» plutôt qu'un seul!

ATTRIBUER, ACCORDER

Nous lisons dans un rapport : «Le directeur avait **attribué** deux jours supplémentaires». Il fallait plutôt dire : «...avait **accordé**...». Pourquoi?

À première vue, ces deux termes semblent des synonymes. Pourtant, leur origine respective permet d'expliquer la différence sémantique. **Attribuer** vient du latin *ad* et *tribuere*, soit «répartir entre les tribus». De par son origine, le terme a d'abord un sens concret; il exprime l'idée d'une part, d'une répartition. Ainsi, on **attribue** une part à chaque héritier; on **attribue** les places selon l'ordre de réception des demandes. On ne saurait donc dire : «Je vous **attribue** une heure pour terminer cette tâche».

Pour sa part, **accorder** vient du latin *ad* et *cordis* (coeur), c'est-à-dire, mettre en accord, en harmonie. Donc, un sens abstrait : le coeur, les sentiments, l'esprit. Ex. : «Le sage **accorde** ses principes et sa vie». À la forme réflexive, on pourra dire : «Les caractères de ces personnes ne **s'accordent** guère». Le terme a aussi acquis le sens de consentir à, donner son accord à. Ex. : «Je vous **accorde** deux jours supplémentaires». «Elle **accorde** beaucoup d'importance à votre visite».

«BOOSTER CABLE»

Eh oui! C'est la période de l'année! Ces fils de gros calibre dont on se sert pour relier deux batteries lorsque l'une d'elle est défaillante ont un nom très simple en français : **fils survolteurs**, **fils de survoltage**. En anglais, «Boost» veut précisément dire augmenter et, dans ce cas-ci, on augmente le voltage d'une batterie, affaibli par le froid ou l'intensité d'usage. Vous **survoltez** donc une batterie faible en la branchant momentanément à une bonne batterie à l'aide de **fils survolteurs**.

ÉLABORER

La plupart des sens du terme anglais équivalent, «to elaborate», n'existent pas en français. Il convient donc de ne pas employer **élaborer** au sens de «développer», «expliquer», «donner plus de précisions» comme dans ces expressions à éviter : «Pourriez-vous **élaborer**?»; «Je vais **élaborer** sur la question qui a été posée.»; «Le rapport **élabore** sur la réforme des structures de l'université.»

Élaborer est un verbe transitif, normalement suivi d'un complément d'objet direct. On **élabore** une théorie, un plan, un nouveau modèle, un projet (voir l'article PROJET), etc. Il sert à désigner l'opération abstraite, le travail de réflexion ou de création qui consiste, pour la pensée, à remuer des idées, lentement et méthodiquement, en vue d'arriver à la formulation précise d'une théorie, d'un plan, etc. : il s'agit bien d'une activité préparatoire à la formulation ou à la réalisation de la chose. Ex. : «Un plan doit être soigneusement **élaboré** avant d'être présenté au professeur.» (Y.L.)

EXIGENCE, EXIGEANT

Nos lecteurs demandent souvent qu'on leur fournisse des moyens faciles (mnémotechniques = du grec *technikos*, art, métier, technique, et de *mnémê*, mémoire, c'est-à-dire des techniques pour aider la mémoire -- vous savez maintenant pourquoi «amnésie» signifie la perte

de mémoire), pour distinguer des orthographes qui se ressemblent.

D'abord, constatons que **exigence** est un nom (du latin *exigentia*), tandis que **exigeant** est le participe passé du verbe **exiger** (du latin *exigere*) d'où on a formé l'adjectif **exigeant-e**. Or, rappelez-vous l'orthographe des verbes dont la dernière syllabe débute par un «g». Ex. : je mange, tu manges... nous mangeons, nous nageons, nous exigeons (le «e» intervenant pour nous indiquer que le «g» se prononce «j» devant «o» ou «a» et non pas «g» comme on devrait normalement le faire). Voyez, au contraire : fourgonner, gonfler, garer, négocier, régaler.

Puisque **exigeant** est l'adjectif dérivé du participe passé du verbe **exiger**, il faut donc un «e» devant un «o» ou un «a». Exigeons, exigeante, mais exigence (qui ne vient pas du verbe **exiger**).

NOËL, NATAL

Pourquoi employons-nous **Noël** en français pour la commémoration de la naissance du Christ alors que le monde anglophone se sert de *Christmas*? Au fait, que signifie au juste le mot **Noël**?

Notons d'abord que l'anglais tient son mot de l'ancien anglais *Cristes* (Christ) *maesse* (festival), c'est-à-dire le festival du Christ. Le terme anglais n'évoque donc pas une naissance mais une célébration!

Au contraire, le terme français **Noël** renferme l'idée de nativité même si sa forme moderne ne permet plus de percevoir ce sens. Le mot vient de l'ancien français *nael*, résultat de modifications complexes de l'adjectif latin *natalis* signifiant «relatif à la naissance». Le terme contient donc encore (sans que nous nous en rendions vraiment compte) l'idée de nativité. Pour sa part, l'adjectif «natal» a été recréé à partir de la même souche *natalis* (v. 1500) sans toutefois avoir subi de transformations comparables à : *natalis* (adjectif) *dies* → *natalis* (substantivé) → *Nael* → *Noël*.

PROJET

Sous l'influence des acceptions du terme anglais *project*, ce mot est souvent employé à tort dans plusieurs domaines. Éducation : «J'ai remis hier mon **projet**.»; «J'ai eu 75 % dans mon **projet**.» Il faudrait utiliser «travail», «essai», «dissertation», «exercice», «travail de recherche», etc., selon le cas. Travaux publics : Les grands panneaux verts du gouvernement de l'Ontario annonçant les travaux de construction routière parlent de **projet**, alors qu'on pourrait tout simplement dire «travaux de construction, (réfection) routière». Construction domiciliaire : le mot **projet** pourrait être remplacé par «lotissement», «développement immobilier», «complexe immobilier».

En français, le mot a trois sens principaux. D'abord, l'idée d'une chose que l'on a l'intention de faire; «avoir des **projets de vacances**», c'est avoir l'intention de faire telle ou telle chose pendant ses vacances. Ensuite, un texte préparatoire qui présente ou donne les grandes lignes d'un travail qui sera réalisé ultérieurement. Ex. : «Elle a présenté un **projet** de manuel scolaire.» Enfin, un texte n'ayant pas encore atteint sa forme définitive. Ex. : «Le comité a discuté d'un **projet** de restructuration.»; «Le comité a rédigé un **projet** de statuts de l'Association qu'il fera circuler parmi les membres.» (Y.L.)

ROBINET, CHAMPLURE

(Attention, lecteurs! Pour comprendre cet article, il ne faut pas avoir ouvert le robinet trop souvent!)

Monsieur s'appelle Mark **Faucette**. Il est commentateur sportif aux États-Unis. Un Franco-Américain sans doute! De la Nouvelle-Angleterre, peut-être. Mais d'où tient-il son nom? Ce dernier se rencontre parfois sous la forme «Fawcett» (consultez l'annuaire téléphonique de Sudbury : il y en a quelques-uns!). On songe immédiatement à l'anglais *faucet* qui, comme on le sait, désigne le mécanisme qui contrôle le débit d'un liquide. (Quel merveilleux terme à étudier en ce temps des Fêtes, direz-vous!). Or, l'anglais a emprunté ce mot à l'ancien français «fauset» qui signifiait, il fallait s'en douter, la cheville qui bouchait le trou fait à un tonneau en vue de goûter le vin!

Qu'est-il arrivé à ce beau terme français «fauset» que l'anglais nous a si allègrement emprunté? Il faut rappeler que, parallèlement à «fauset», existait un autre terme correspondant à peu près à la même réalité : **robinet**, diminutif de **robin**, nom donné à l'extrémité par laquelle sortait l'eau d'une fontaine, puis d'un tonneau, puis d'un conduit d'eau et qui avait habituellement la forme d'une tête de mouton, animal qu'on appelait **Robin** dans les contes du Moyen-Âge (terme dérivé du prénom **Robert**) et qui servait à dénigrer un paysan sot et prétentieux. (Vous marchez toujours sur la ligne blanche?) Ajoutons que l'anglais a aussi emprunté *robin* à l'ancien français comme désignation d'un animal domestique ou familier, ce qui a donné le nom du rouge-gorge en anglais.

Certains lecteurs ou lectrices se demandent déjà d'où la langue familière au Canada tient son «robineux»? De robinet? Ce serait logique : personne ayant souvent la tête sous le robinet! Pas tout à fait! Le terme n'est pas compris en France et ne paraît pas dans le *Robert* de 1995. Il est plutôt issu de «robine», mot que les Canadiens-Français ont construit d'après le modèle anglais *rubbing* (*alcool*). Le robineux est donc cette personne qui boit un mauvais alcool!

Il ne faut pas quitter cet enivrant sujet sans avoir examiné le terme qu'on entend encore dans nos villages, la **champlure**. Vous vous rappelez? «Ferme la **chaplure** d'eau chaude, je gèle dans la douche!». Si on écrit **champlure**, que certains prononcent «champleure» pour montrer qu'ils peuvent «parler sur le très bien», il reste que «champleure» n'est pas si loin du terme d'origine, **chantpleure**, nom du mécanisme servant à faire couler le vin ou la bière du tonneau, souvent en un débit si généreux que le client se mettait à chanter et à pleurer tout à la fois, d'où **chantpleure** et, au Canada, par déformation, **champlure**.

TRICHER (v. intran.)

Le langagier lisait récemment : «Les étudiants se sentent *trichés* par le professeur à cause d'un examen trop difficile». On entend aussi parfois : «Il s'est fait prendre à *tricher* les impôts».

Dans notre milieu, la tendance à conjuguer ce verbe à la forme transitive vient sans doute d'expressions anglaises comme : «She tricked me into going to the party with her». En effet, le verbe anglais s'emploie à la forme transitive (avec un complément d'objet). D'ailleurs, l'anglais tient ce terme de l'ancien français «trichier» issu du latin *tricare* (chicaner). La différence, toutefois, est que le verbe **tricher** en français est intransitif (pas de complément d'objet) et il a le sens de tromper, d'enfreindre une règle, de mentir. Ex. : tricher au jeu, tricher sur les prix, tricher sur son âge, tricher aux examens, tricher en amour, etc. Mais jamais : tricher quelqu'un, tricher le gouvernement.

* * *

N.D.L.R. Dans un prochain numéro *Le langagier* abordera le domaine de l'informatique, surtout en rapport avec les communications électroniques (réseaux, modem, internet). *Le langagier* vous invite donc à lui soumettre les questions particulières que vous auriez à ce sujet.

* * *

